

Règlement intérieur
Bourse Sport, loisirs et puériculture
AS Handball Trainou

Cette bourse est ouverte à tous les particuliers vendant des vêtements ou articles de sport ou de puériculture personnels et d'occasion.

Le dépôt aura lieu le dimanche 10 septembre 2017 entre 8 et 9h

Les professionnels de la vente au déballage ne sont pas admis.

Pour s'inscrire, il faut obligatoirement :

Ne pas avoir participé à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année civile.

Signer le règlement intérieur et l'attestation sur l'honneur.

Laisser l'association procéder à l'étiquetage des articles.

Présenter une pièce d'identité.

Adhérer au présent règlement, ***la signature du présent règlement vaut pour acceptation.***

Les vêtements et articles déposés doivent être en bon état (non troués, propres, sans tâches et repassés...).

L'association se réserve le droit de refuser les articles ne correspondant pas aux conditions lors du pré-tri effectué à la réception.

Etiquetage des vêtements et articles

Afin d'éviter tout type d'erreurs, (de remplissage, d'écriture ou de lecture) sur les étiquettes, ou les pertes d'étiquettes, l'association s'occupe de l'étiquetage de vos vêtements.

L'association prélève 20% sur chaque vente

Les personnes ne désirant pas récupérer leurs invendus sont priées de le signaler lors du dépôt. Ceux-ci, ainsi que les biens non récupérés seront, selon leur état soit donnés à des œuvres caritatives, soit mis à la poubelle.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Le : A.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"